

DÉLIBÉRATION

DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

24 Avril 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 18 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-quatre avril, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-François OBEZ, Maire.

Présents : J-F. OBEZ, S. MANFRINI, M-C. ROCH, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, M. GALLET, J. DIZERENS, A. BOUSSER, J. DAZIN, Y. DUMAS, O. GUICHARD, R. OTZENBERGER, M. FOURNIER, Michèle GALLET, P. GUINOT, D. GANNE, J-O. RABOT, H. GRANGE, A. NEUSSER

Absents : V. KRYC K, M. GRENIER, C. TOWNSEND,

Absents excuses : J-M. PALINIEWICZ, G. MASRARI, C. BIOLAY, M. CHALENDAR, M. LAPTEVA

Procurations: J-M. PALINIEWICZ à M-C. ROCH, C. BIOLAY à J-F. OBEZ, M. CHALENDAR à H. GRANGE, G. MASRARI à A. NEUSSER, M. LAPTEVA à W. DELAVENNE

Secrétaire de séance : O. GUICHARD,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative.

2. Finances – Attribution des subventions aux associations

La commission Finances du 17 avril 2023 a étudié les 29 dossiers de demandes de subventions déposés auprès de la commune. Les dossiers retenus étaient complets au niveau de la documentation. Par ailleurs, les dossiers des associations bénéficiant d'une convention spécifique avec la commune ont également été analysés par la commission dont les sous des écoles.

Au total, 18 demandes de subventions ci-dessous ont reçu un avis favorable de la commission Finances, la priorité étant de subventionner les associations d'Ornex.

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS
Amicale des anciens combattants de Ferney-Voltaire	100 €
AMCO (Amicale des collègues d'Ornex)	31 200 €
Amicale des pompiers d'Ornex	1 000 €
Amicale pour l'animation du centre hospitalier du pays de Gex (Tougin)	400 €
Banque alimentaire de l'Ain	300 €
BTP CFA	75 €
La croix rouge française	250 €
Ecole de musique de Chevry Crozet Echenevex	75 €
La Cimade	400 €
Les berges du lion	3 000 €
Les PEP 01	162 €
Les restos du cœur	300 €
Loisirs d'automne	1 000€
Mercredis des neiges	45 €
MFR Balland	100 €

MFR La Catie	200 €
Sou de l'école des bois	2 261€
Sou de l'école Arc en ciel	2 499 €
TOTAL	43 367 €

Le budget 2023 s'élève à 50 000 € (Chapitre 65 – Article 6574) et le montant total des subventions proposées s'élève à 43 367 €.

Les subventions seront versées aux associations sous réserve que les dossiers soient complets, condition fixée par la commission Finances.

Monsieur le Maire demande donc au Conseil Municipal de se prononcer dans un premier temps sur la subvention pour la CIMADE du Pays de Gex, et dans un second temps de se prononcer pour l'ensemble des subventions restantes.

Après avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité de ses membres votants (2 oppositions : M. GALLET, Michèle GALLET) :

- **VOTE** pour l'attribution d'une subvention à La Cimade du Pays de Gex,
- **DIT** que la dépense est inscrite au BP 2023.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **VALIDE** l'attribution des subventions conformément à ce qui est proposé dans le tableau ci-dessus
- **DIT** que la dépense est inscrite au BP 2023.

Fait à Ornex, le 28 avril 2023

Le secrétaire de séance,
O. GUICHARD

Le Maire,
J-F. OBEZ

Jean-François OBEZ



Certifié exécutoire le : 28 avril 2023
Affiché le : 28 avril 2023

